

# **EPA ou PAS ?**

## **Introduction critique aux Accords de partenariat économique**

**Erik Rydberg**

Avec la collaboration d'Anne Graindorge et de Stéphanie Devlésaver

---

GRESEA asbl  
Groupe de Recherche pour une Stratégie économique alternative  
Rue Royale 11, 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél 32.2/219.70.76 – Fax 32.2/219.64.86  
Email : [gresea@skynet.be](mailto:gresea@skynet.be) – site [www.gresea.be](http://www.gresea.be)

Editeur responsable : Erik Rydberg, c/o GRESEA asbl  
Dépôt légal : D/4307/2004/5  
Novembre 2004

---

# SOMMAIRE

I – En guise d'introduction .....	5
II – EPA, cela veut dire quoi? .....	8
III – L'EPA est un accord.....	10
IV – Les EPA, c'est six "zonings" .....	13
V – Les EPA sont des zones de libre-échange.....	15
VI – Les EPA libre-échangistes en un photomaton.....	19
VII – Libre-échange ou libre protectionnisme? .....	22
VIII – Des EPA sans entraves sauf.....	25
IX – Les EPA ne sont pas tombés du ciel .....	27
X – Les EPA vus d'Europe .....	32
XI – Les EPA vus de l'Afrique .....	34
XII – Les EPA vus par les syndicats.....	36
XIII – Il y a des "alter-EPA"? .....	39
XIV – STOP EPA.....	41
XV – La révolte du Sud.....	42
XVI - Quelques références .....	48



## I – En guise d'introduction

**Juin 2004.** Quelque quatre-vingts chefs d'Etat du Sud ont rallié Maputo, capitale du Mozambique et ancienne villégiature coloniale de la jet-set portugaise. Une belle et grande ville baignée par l'Océan Indien, deux millions d'habitants. Les chefs d'Etat sont réunis en sommet, ils ont un agenda assez lourd, il leur faut, notamment, affirmer leur cohésion devant tout ce qui, aujourd'hui, désintègre les liens entre les peuples, surtout ceux des nations prolétaires du Sud.

Au même moment, Maputo est le siège d'une autre réunion. Ce n'est pas un hasard. Par centaine, des associations citoyennes africaines, notamment emmenées par Third World Network Africa, ont choisi cette occasion pour affirmer leur propre cohésion. Ils sont là, ils ont tous fait le déplacement, en réalité, pour signifier un refus, massif et populaire. Ils sont contre. Radicalement contre.

**C'est intéressant et c'est significatif.** Ce l'est d'autant plus que, peu avant et plus près d'ici, au printemps 2004, un groupe d'organisations non gouvernementales belges qui travaille en étroite collaboration avec une dizaine de plate-forme d'Afrique et des Caraïbes a produit un court document dont le message est sensiblement le même: radicalement contre. Ce n'est pas tout. Parallèlement, une série d'organisations non gouvernementales européennes qui cherchent à coordonner leurs activités à Bruxelles formulent, parmi leurs premières tâches prioritaires communes, un argumentaire détaillé qui, en résumé, dit la même chose: là aussi, on est contre, radicalement. Si on additionne, cela fait beaucoup de gens, en Afrique et en Europe.

**Entre-temps, les "opposants"** ont mis en place un site internet dont l'unique objet est de permettre à d'autres de se joindre au mouvement. Il prend de l'ampleur. En date du 29 octobre 2004, par le biais de ce site, quelque cent cinquante signataires se sont déclarés contre. Des grosses organisations comme des petites: Oxfam, Enda Tiers-monde et Attac France côtoient les soeurs de Notre-Dame de Namur, la Bible Society in

the South Pacific-Samoa et les missionnaires d'Afrique. Ajoutez à cela le Forum social européen de Londres, qui s'est tenu le même mois. C'était, pour la campagne "contre", une nouvelle rampe de lancement, accompagnée cette fois d'un lâcher de ballons, par voie de cartes postales expédiées tous azimuts.

Au dos de ces cartes, sur fond rouge, le mot STOP. C'est très voyant et c'est fait exprès. Il faut que, voyant cette carte, même d'un regard distrait, les gens se rendent immédiatement compte qu'il y a une sorte d'urgence, une alerte, un problème grave, une menace qu'il faut arrêter tant qu'il est temps en disant tous ensemble, en Europe comme en Afrique: **Stop! on est contre!**

Contre quoi?

Sur la carte postale, dans sa version anglaise, c'est tout simple: STOP EPA.

**A première vue**, cela ressemble à un message codé, compréhensible seulement pour un petit cercle d'initiés. C'est à la fois vrai et faux.

C'est vrai, car il faut en effet faire partie des "initiés" pour saisir instantanément tout ce que cachent ces trois lettres, EPA.

**Et en même temps, c'est faux** car, on l'a vu, un nombre croissant d'associations citoyennes se mobilise, en Afrique comme en Europe, contre ce mystérieux EPA. En organisant des séances d'information. En rédigeant des appels envoyés au monde politique. En diffusant des bulletins de vulgarisation. En produisant des analyses, parfois fort savantes. En alimentant des sites internet de textes critiques et de références. En suscitant des débats et des rencontres avec Monsieur et Madame Tout-le-Monde, car ce n'est pas une affaire de spécialistes ou "d'initiés", cela concerne chacune et chacun dans ce qui fera, demain, son quotidien. La question des EPA, dit autrement, est portée par une grande quantité d'associations citoyennes, elle a la dimension du fait social.

**C'est pour cela que nous publions** la brochure que vous tenez entre les mains. Parce que les EPA mobilisent aujourd'hui de plus en plus de

gens, convaincus que c'est un des combats importants du moment. Et parce qu'il est donc tout aussi important que d'autres, qui ne savent pas de quoi il s'agit, soient informés eux aussi.

### **Contre les EPA: tirs croisés**

L'année 2004 a donné lieu à un tir de barrage de mouvements sociaux contre les EPA. Parmi ces séries de prises de position, la **Déclaration de Maputo** mérite une attention particulière (on la trouvera reproduite in extenso en annexe).

Elle a été adoptée par des organisations de sociétés civiles africaines à l'initiative de Third World Network Africa le 21 juin 2004 à Maputo (Mozambique) lors du sommet des chefs d'Etat d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Elle complète trois prises de position antérieures tout en s'en distinguant. En plus de la **Déclaration de Maputo** (1) au cours du printemps 2004, en effet, on a vu éclore, successivement: un **Appel aux responsables européens et nationaux** (2) signé du Groupe Cotonou Belgique, un « **Briefing Paper** » (3) du groupe de travail « commerce » de la confédération des ONG européennes intitulé « Pourquoi l'approche des négociations commerciales régionales adoptée par l'Union européenne est mauvaise pour le développement » et, enfin, une pétition (4) dont l'intitulé se passe de commentaires, « **STOP EPA** » (site internet: [www.stopepa.org](http://www.stopepa.org)).

Ces textes se rejoignent pour l'essentiel, tant dans les constats que dans leurs recommandations. Ils s'opposent à un régime consacrant et accentuant les déséquilibres commerciaux entre l'Europe et l'Afrique. Ils prônent la recherche d'options alternatives. Ils exigent, en tout état de cause, que l'Europe fasse preuve de flexibilité et qu'elle prévoie des moyens supplémentaires afin de protéger les marchés locaux. Ils multiplient les demandes de garde-fous et, de manière générale, font l'analyse que les EPA seront tout profit pour l'Europe.

La Déclaration de Maputo fait le même raisonnement.

Là où ces textes se distinguent, mis à part un ton plus ou moins radical, plus ou moins diplomatique, c'est dans leur postulat de base, dans la construction de leur "légitimité".

L'élément pivot des deux textes « européens », ainsi, n'est autre... que le discours européen de coopération lui-même, avec ses références consensualistes au "développement durable" et à "l'éradication de la pauvreté". C'est à l'aune de celui-ci que les EPA sont jugés, critiqués, voire rejetés. Si l'Appel du Groupe Cotonou Belgique partage cette optique, il prend, néanmoins, fait et cause pour la position du Sud, un angle plus « tiers-mondiste » comme on disait avant.

C'est un pas que franchit complètement la Déclaration de Maputo. Dès son préambule : « Nous, organisations de la société civile des régions africaines, réunies à Maputo à l'occasion du 4<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat ACP, réaffirmons notre engagement dans l'idéal d'un développement conduit par le Peuple, fondé sur les principes d'autosuffisance, de coopération entre les Etats et les Peuples, d'égalité hors toute considération de sexe, de race ou de religion, de respect de l'environnement et de distribution équitable des ressources de notre continent au bénéfice de nos populations. » La Déclaration de Maputo représente-t-elle un souffle nouveau, un espoir nouveau pour toutes celles et tous ceux qui aspirent à l'émancipation et à la solidarité des peuples ? La question mérite réflexion, et d'abord parce que cette interpellation vient du Sud.

## II – EPA, cela veut dire quoi? (c'est de l'anglais)

**Le problème, pour informer** et s'informer, est tout entier dans ces trois lettres, E, P, A. C'est un sigle et, dès qu'on cherche à en savoir plus, on en rencontrera beaucoup d'autres. Cela ne facilite pas la compréhension. On pourrait même ajouter: que ce type de langage où il y a plein de sigles qui viennent faire écran à la compréhension des choses correspond typiquement à une vision réactionnaire de la société. Dans cette vision, il y a une petite élite de spécialistes qui jonglent avec des sigles et des notions codées, et puis il y a tous les autres. Qui n'y comprennent rien, qui sont priés de faire confiance aux experts parce que tout cela est trop complexe pour eux, qui sont – pour parler clair – exclus du débat démocratique sur l'organisation de la société.

L'utilisation de sigles sera, par conséquent, réduite au strict minimum dans ces pages.

**EPA est l'abréviation anglaise** de Economic Partnership Agreement. Cela donne en français: Accord de partenariat économique – et voilà déjà le deuxième sigle, donné ici pour mémoire car, pour compliquer les choses, il est tantôt écrit APE, tantôt APER, pour Accord de partenariat économique régional, nuance dont la signification apparaîtra bientôt. Pour la facilité de lecture, nous garderons cependant le sigle anglais, EPA. C'est en effet une deuxième particularité de ce dossier.

**Bien qu'il concerne des populations dont près de la moitié, en Afrique, ne comprend pas l'anglais**, la majorité écrasante des textes officiels qui s'y rapporte est dans cette langue. Et pas seulement les textes officiels. La plupart des écrits critiques et d'analyses le sont aussi. On a là un deuxième mécanisme qui exclut les citoyens et les citoyennes du débat démocratique sur l'organisation de la société. Pour cette raison, aussi, nous avons jugé important de réaliser cette brochure. En langue française. Pour que les peuples du Tchad, du Congo, du Rwanda, du Gabon, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina Faso,



notamment, puissent également comprendre de quoi il est question et prendre part aux débats.

Mais nous continuerons à utiliser le sigle EPA. Accord de partenariat économique. C'est quoi? C'est ce que nous allons tout de suite voir...

### **III – L'EPA est un accord (entre l'Europe et l'Afrique, approximativement)**

**EPA est le terme officiel** pour désigner les **zones de libre-échange** que l'**Europe** cherche actuellement à établir en **Afrique**.

Dit ainsi, c'est un raccourci. Ce raccourci dit, pourtant, clairement, en langage simple, de quoi il est question.

Cela étant, il peut cependant être utile d'avoir à l'esprit que, lorsqu'on parle ici de l'Europe, on a en réalité affaire à l'entité qu'on a successivement appelé Marché commun, Communauté économique européenne (sigle: CEE) et Union européenne (sigle: UE), soit cette Europe des Six, des Douze, des Quinze et puis des Vingt-Cinq (actuellement), dont ne font partie ni la Suisse, ni la Norvège, ni la Russie, lesquelles méritent tout autant de figurer parmi les nations européennes. Dans un souci de clarté, cependant, nous ne parlerons plus, par la suite, de l'UE ou de la CEE, mais simplement de l'Europe. Ce n'est pas tout à fait exact, on l'a vu, mais c'est plus commode. Les journaux font la même chose, ils disent régulièrement que Bruxelles a fait ceci ou cela. Par "Bruxelles" (siège politico-administratif de l'Union européenne), ils veulent dire l'Europe.

**Même chose à propos de l'Afrique.** C'est un raccourci. Les zones de libre-échange que l'Europe souhaite mettre en place ne se situeront pas toutes en Afrique. Certaines se trouveront dans le Pacifique et dans les Caraïbes. C'est la raison pour laquelle on parle en général – nouveau sigle... – des pays ACP. **ACP** pour **Afrique-Caraïbes-Pacifique**, **septante-neuf** pays en tout.

**Ce sont presque toutes d'anciennes colonies européennes.** C'est leur point commun. Cela, il faut le retenir. Car cela seul explique que l'Europe continue à entretenir des relations particulières avec tous ces pays. En même temps, le terme ACP est trompeur. Parmi les 79 Etats

qui composent le "bloc ACP", la plupart, 48 sur 79, sont situés en Afrique noire (qu'on appelle aussi, de façon plus savante, l'Afrique subsaharienne). Là-dessus, il y a pays et pays. Les 15 pays du Pacifique qui font partie du bloc ACP ne sont souvent que de minuscules îles, avec moins de 100.000 habitants. Même constat pour les Caraïbes, où seuls quelques pays (Cuba, Haïti, la République dominicaine) dépassent les 5 millions d'habitants. La partie africaine du bloc ACP abrite quelque 670 millions d'habitants, les deux autres n'en ont, ensemble, qu'environ 45 millions. Exprimé en pour cent: le groupe ACP, c'est 94% d'Africains et 6% d'habitants des Caraïbes et du Pacifique...

Il est fort tentant, donc, d'écrire que la question des EPA concerne l'Afrique, qu'ils mettent aux prises deux interlocuteurs, l'Europe et l'Afrique, et que c'est entre ces deux qu'il y a ici un rapport de forces. Mais ce serait réducteur. Car les septante-neuf pays qui constituent le groupe ACP se sont au fil des ans forgé une identité collective dont la signification politique ne saurait être sous-estimée.

### **Le groupe ACP est un des grands "syndicats" des nations prolétaires du Sud.**

Au même titre que le Groupe des 77 (les pays – 77 à l'origine, 133 actuellement – qui ont fait bloc en 1964 pour porter les revendications du Sud) ou le Mouvement des Non-Alignés, le Groupe ACP reflète la volonté du Sud de faire sur la scène mondiale contrepoids, de manière structurée et organisée, aux grandes puissances économiques du Nord, Etats-Unis, Europe et Japon en tête. Le Groupe ACP n'a rien du voeu pieux, il dispose d'un secrétariat et organise régulièrement des réunions au niveau des ministres et des ambassadeurs.

#### **Cuba no**

Combien de pays ACP?

C'est selon.

Ils sont aujourd'hui, depuis l'adhésion du Timor Oriental en mai 2003, au nombre de 79.

Mais, parmi ces 79, l'Afrique du Sud a déjà conclu un accord de libre-échange avec l'Europe et n'est donc pas concernée par les négociations des EPA.

Cuba, c'est mieux.

Il appartient au groupe ACP mais n'est pas partie au dernier accord conclu entre l'Europe et le Groupe, ni, a fortiori, aux négociations des APE qui en découlent.

Les EPA, c'est 77 pays ACP.

**Lock-out**

Les négociations en vue de la conclusion des EPA ont été entamées en septembre 2002. On en retiendra, ici, qu'elles prévoyaient deux phases. Une première, entre l'Europe et le Groupe ACP en son entier, et une seconde, censée entrer dans le vif du sujet, avec les différentes sous-régions du Groupe ACP appelées à se constituer en zones de libre-échange avec l'Europe, et ce pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008 au plus tard. Cette deuxième phase a débuté, selon les sous-régions, entre octobre 2003 et septembre 2004, donnant notamment lieu à une série de processus d'études d'impact, de "cartes routières" (road-maps), de mises en place de structures de négociations sous-régionales ad hoc avec l'Europe, etc. Qu'est devenu le Groupe ACP là-dedans? Rappelons qu'il avait espéré, au terme de la première phase, aboutir à un accord cadre contraignant pour l'ensemble des négociations. Il n'en a rien été. L'Europe et le Groupe ACP se sont séparés sur un constat de divergences multiples. Et, ainsi qu'un communiqué de la Commission européenne l'indique, en date du 21 octobre 2004, dans le cadre de ces négociations, il ne reste plus aujourd'hui, du Groupe ACP, qu'une "structure légère pour l'échange d'information en vue d'assurer la cohérence au niveau Europe-Groupe ACP". Autant dire rien. Le "syndicat" des pays ACP a été mis hors jeu.

## **IV – Les EPA, c'est six "zonings" (notamment)**

**L'unité du Groupe ACP** est, en d'autres termes, un des enjeux du dossier des EPA. (Deux sigles en une seule phrase, c'est beaucoup. Ce sont les seuls, cependant, qui vont régulièrement apparaître dans cette brochure.) C'est un enjeu parce que, du côté du Groupe ACP, à de multiples reprises, les EPA ont été perçus comme une menace pour cette unité. A juste titre. Les accords de partenariat économique que l'Europe veut conclure ont en effet ceci de particulier qu'ils fragmentent, géographiquement, le Groupe ACP.

**Les EPA fragmentent le Groupe ACP en six zones.** Une pour le Pacifique. Une pour les Caraïbes. Et quatre pour l'Afrique. Six EPA différents – et c'est pourquoi ils portent également, ainsi qu'il a été dit précédemment, le nom d'accords de partenariat économique **régionaux**.

Il convient de s'y arrêter un instant. Car pour les deux blocs de pays, l'Europe et le Groupe ACP, cela fait une sacrée différence. L'Europe signera, pour chacun des six EPA, au nom de l'Europe tout entière. Cela n'est pas vrai pour le Groupe ACP. Découpé en six zones, ce sont ces dernières qui, l'une après l'autre, signeront un accord de partenariat économique avec l'Europe. On comprend que le Groupe ACP ne soit pas tout à fait heureux de la situation. On imagine sans peine qu'il en aurait été de même en Europe si, mettons, le Groupe ACP s'était mis en tête de subdiviser les vingt-cinq pays d'Europe en une demi-douzaine de zonings afin de conclure avec ces derniers une série d'EPA. L'Europe n'aurait pas accepté d'être ainsi court-circuitée. L'Afrique, elle, qui se voit coupée en quatre, n'a pas vraiment le choix.

**Ce qui est sûr**, c'est que cela a des conséquences sur la manière d'aborder le dossier des EPA. Pour l'Europe, c'est relativement facile. Comme elle négocie seule, elle peut concentrer le travail entre les mains de son "ministre du Commerce", Pascal Lamy et puis son successeur Peter Mandelson, dont le titre exact, un tantinet soviétique, est

Commissaire européen au commerce. Le Monsieur Commerce de l'Europe a donc, avec sa petite équipe, une vue d'ensemble sur tous les EPA. Il a un rôle de chef d'orchestre. Pour le Groupe ACP, c'est l'inverse. Il n'est pas invité à la table des négociations, il ne coordonne pas, il n'est pas en mesure de veiller à l'intérêt général, collectif, du Groupe. Le Groupe ACP se voit contraint d'avancer en ordre dispersé, chacun pour soi.

**Une grosse boule et six petites.** Telle est donc la géométrie des EPA. D'un côté l'Europe, de l'autre le groupe ACP, divisé en six sous-régions. On peut représenter cela en dessinant une grosse boule d'où partent six flèches vers autant de petites boules. Les flèches vont de la grosse boule aux petites, elles ne relient pas, entre elles, les petites boules. Il faut garder cela en mémoire, car on va y revenir dans un instant.

## V – Les EPA sont des zones de libre-échange (là, c'est du français)

Jusque-là, il n'a encore rien été dit des EPA en tant que tels. Qu'est-ce qu'un EPA, un accord de partenariat économique?

C'est, on l'a dit, le terme officiel. Il n'est pas sans comporter une part de **propagande**. Le mot partenariat, qui semble indiquer qu'on a ici affaire à des pays ou un ensemble de pays qui vont collaborer, est un mot à la mode. Cela confère un petit côté sympathique aux choses. On ne parle pas encore d'un partenariat enseignants-élèves pour désigner une école, ni d'un partenariat militaires-victimes pour déclarer une guerre, ni d'un partenariat riches-pauvres pour décrire la coopération au développement, mais cela viendra. Mieux vaut en sourire.

**Les EPA, en bon français**, ce sont des "zones de libre-échange". C'est une notion économique. Ce sont, en d'autres termes, des échanges d'un genre particulier qu'on a ici à l'esprit. Oubliez les échanges d'amitiés entre les peuples, oubliez les échanges de pensées, d'idées, de poésies, de billets doux ou de tracts enflammés. Ne sont en effet concernés que les échanges qui comportent des transferts d'argent. Pas la culture, pas la religion, pas la politique, pas la philosophie, car ce ne sont pas, là, des biens et services qui font l'objet d'un commerce. Cela mériterait de longs développements. Car le commerce est considéré aujourd'hui comme le sésame, la solution universelle à tous les maux du monde. Aidons le commerce à croître et tout ira mieux, **tel est le credo**. Nous aurons probablement l'occasion d'y revenir, car c'est la même chose avec les EPA.

Un mot encore tout de même sur ce credo, avant de revenir à notre sujet. Lorsqu'on dit que le salut du monde viendra du commerce, il faut garder en mémoire que cela revient naturellement à louer **le capitalisme comme le nouveau messie**. Le mot capitalisme, cependant, est un mot que l'on évite en général. Ceux qui vantent les vertus du commerce – et ils sont nombreux dans les hauts lieux où on décide de l'orientation du

monde et de la vie des gens –, évitent de dire que ce qu'ils promeuvent en réalité, ce n'est pas tant le commerce que le capitalisme. Il y a une bonne raison à cela. Car le capitalisme est une notion qui se prête à l'analyse et à la critique, c'est une notion où se mêlent idéologie, science révolutionnaire, savoirs théoriques et pratiques qui permettent de poser des choix de société. Ce n'est pas vrai du commerce car, là, on redescend au niveau technocratique, on ne se jettera plus à la tête que des statistiques et c'est donc assez consensuel et insignifiant. C'est en d'autres termes pour d'excellentes raisons que la gauche, depuis 1848 au moins, proclame qu'il faut avant toute chose comprendre le capitalisme, et notamment son évolution: en produisant toujours plus, il doit, pour survivre, dans sa fuite en avant, sans cesse conquérir de nouveaux marchés (on appelle cela aujourd'hui "la mondialisation"). L'élargissement de l'Europe vers l'Est ne pouvait, ainsi, qu'être une chose agréable aux yeux du capitalisme (des nouveaux marchés!). Et il en va naturellement de même avec les EPA, qui se proposent d'ouvrir les marchés du groupe ACP (79 pays! 79 marchés!). On y reviendra.

**Revoici les boules...** Les zones de libre-échange sont donc des aires géographiques à l'intérieur desquelles ont lieu des échanges de biens et de services. Et ce, avec un minimum d'entraves: c'est ce que sous-entend le terme libre-échange. C'est l'objectif des EPA. Réunir les conditions (légales, réglementaires, administratives, fiscales, tarifaires, etc.) susceptibles de faciliter au maximum les échanges de biens et de services à l'intérieur d'une aire géographique déterminée. On l'a vu, l'aire géographique, dans le cas des EPA, se compose de six régions où l'on retrouve à chaque fois, d'un côté l'Europe (la grosse boule) et, de l'autre, une des six subdivisions du groupe ACP (les petites boules). L'idée est que, grâce à l'élimination des entraves aux échanges,

#### **Croissance, développement et... propagande**

Dans un encadré synthétique intitulé "Refuser la propagande néolibérale", deux économistes de gauche rappellent que "le bilan du néolibéralisme en termes de croissance et de développement est désastreux, déjà en Europe et au Japon, a fortiori à la périphérie." Pas désastreux partout, précisent-ils, en soulignant que les Etats-Unis s'en sortent jusqu'ici plutôt bien, grâce à la suprématie du dollar : "Cette voie n'est, pour l'heure, ouverte à aucun autre pays, pas même l'Europe de l'euro. En cette matière, le néolibéralisme n'a fait qu'une démonstration : celle des privilèges attachés à la domination monétaire mondiale." [Gérard Duménil et Dominique Lévy, « Economie marxiste du capitalisme », éditions La Découverte, 2003].



le commerce va considérablement s'accroître entre la grosse boule et les six petites boules, et que ce sera tout bénéfique pour le développement du groupe ACP. Tout le monde n'est pas de cet avis. Si les protestations s'élèvent un peu partout en Europe et en Afrique contre les EPA, c'est bien parce que la thèse contraire (à savoir: ces zones de libre-échange vont nuire au développement du groupe ACP) repose sur d'assez bons arguments.

#### **Les mythes du libre-échange**

Soumis à la critique scientifique de la gauche, le discours libre-échangiste ressort tout sauf indemne. Voici ce qu'en disent deux économistes du CNRS : "L'ouverture financière, une panacée ? Quelles que soient les difficultés créées par la dette, les pays de la périphérie [terme savant pour désigner le Tiers-monde] ont été frappés par l'instauration du néolibéralisme, interdisant les stratégies de développement autonome. L'idée que l'afflux des capitaux internationaux est susceptible de promouvoir le développement est un premier mythe." [Gérard Duménil et Dominique Lévy, "Economie marxiste du capitalisme", éditions La Découverte, 2003]. Les deux auteurs soulignent ainsi que "L'arrivée des capitaux étrangers, les politiques de change supposées les encourager, la destruction des anciens cadres institutionnels de la croissance et l'ouverture des marchés financiers mondiaux aux classes dominantes des pays qui s'ouvrent au néolibéralisme nuisent à la croissance dans des proportions supérieures aux avantages supposés résulter des investissements des sociétés multinationales." Prenant en exemple la croissance du produit intérieur brut du Brésil, du Mexique et de la Turquie, ils notent que les décennies néolibérales marquent une cassure de la croissance antérieure : "Croissance lente et instabilité, voilà le bilan que le nouveau cours du capitalisme impose aux bons élèves du néolibéralisme."

#### **Flash-back**

La gauche a très tôt analysé la tendance "impériale" du capitalisme. En 1848, dans le Manifeste communiste, Karl Marx note que: "En exploitant le marché mondial, la bourgeoisie a donné une nouvelle forme cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays."

Un peu plus tard, en 1857-58, dans ses Principes d'une critique de l'économie politique, il note que: "De même que le capital tend sans cesse à créer plus de surtravail, de même, il tend à créer conjointement plus de pôles d'échanges. (...) La tendance à créer un marché mondial est incluse dans le concept même du capital. Toute limitation y apparaît comme un obstacle à franchir."

Il a également eu, en 1859, dans sa Critique de l'économie politique, ce joli mot à propos de la monnaie: "L'idée sublime en laquelle se résout à ses yeux l'univers tout entier, c'est d'un marché: le marché universel."

Plus près de nous, en janvier 2003, dans un texte intitulé Global imperialism and the world's people, Jayati Ghosh évoque les visées impériales actuelles du capitalisme sur les ressources naturelles (pipeline pétroliers, Venezuela, Irak), les marchés nouveaux que représentent le Tiers-monde, l'ex-bloc de l'Est et les services publics (qu'il s'agit de privatiser et rendre payants): "la commercialisation forcée d'une large gamme de services fournit à l'expansion du capitalisme son terrain le plus récent et le plus prometteur".

**Pour se fixer les idées**, deux ensembles de chiffres. On peut, avec des statistiques, prouver n'importe quoi, c'est entendu. Il n'empêche. Il peut être utile, lorsqu'on parle du commerce entre l'Europe et l'Afrique, d'avoir une idée des ordres de grandeur. Si l'on prend toutes les marchandises échangées entre tous les pays du monde, ce qui représente en 1997 quelque 5.251 milliards de dollars, et qu'on compare, en millièmes, la part qui échoit d'une part à l'Afrique noire et, d'autre part, à l'Europe, on s'aperçoit que l'Afrique n'en obtient que 10 millièmes (contre 20 en 1985) et l'Europe 435 millièmes, presque la moitié du total et près de 50 fois plus que l'Afrique [Jean-Marie Siroën, *"La régionalisation de l'économie mondiale, éditions La Découverte, 2000*]. C'est dire qu'il y a un **déséquilibre** entre la grosse boule et les petites. L'autre chiffre permet quant à lui de mieux cerner de quoi on parle en réalité lorsqu'on utilise le terme de libre-échange. La liberté des échanges, pour sympathique qu'elle puisse paraître, mérite en effet d'être relativisée quelque peu. Même à supposer que les échanges soient tout à fait libres, il ne s'ensuivrait pas, pour autant, que tout le monde serait libre de commercer avec tout le monde. Actuellement, les 200 plus puissantes sociétés multinationales contrôlent 23% du commerce mondial [Jean Ziegler, *"Les nouveaux maîtres du monde", Fayard, 2002*]. De même, 97% de la production automobile est le fait d'une petite vingtaine de multinationales, et moins de sept multinationales contrôlent 92% du secteur verrier, 90% du matériel médical, 87% de la filière tabac, 85% des pneumatiques et 79% des cosmétiques [Wladimir Andreff, *"Les multinationales globales", éditions La Découverte, 2003*]. Dit autrement, le commerce est très largement dominé, aujourd'hui, par des entreprises **monopolistiques**. Là, aussi, c'est donc très déséquilibré.

Mais faisons le point...

## VI – Les EPA libre-échangistes en un photomaton

**Recette miracle.** Les zones de libre-échange que l'Europe souhaite mettre en place dans et avec les pays ACP visent à donner un coup de fouet au commerce. Plus les Africains (94% du groupe ACP) feront du commerce, plus ils seront heureux. C'est-à-dire qu'ils seront moins pauvres, moins marginalisés dans l'économie mondiale, moins dépendants d'aides diverses, etc., etc. C'est l'idée.

Pour que le commerce puisse s'épanouir, veut ce raisonnement, il faut supprimer les entraves au commerce. Ces barrières sont essentiellement – mais pas seulement! – constituées par les tarifs douaniers. On connaît cela. Ce sont les montants que l'Etat prélève sur les marchandises importées sur leur territoire.

Ces tarifs, par définition, nuisent au commerce. Ils rendent ces marchandises plus chères et celles-ci risquent par voie de conséquent d'être plus difficiles à vendre que les marchandises produites sur place, leur prix n'étant pas grevé par ces tarifs. (Nous avons écrit que ces marchandises risquent d'être plus difficiles à vendre parce qu'il y a naturellement beaucoup d'autres facteurs qui interviennent dans la bonne ou mauvaise vente d'une marchandise. Les économistes ont tendance à tout simplifier avec des canevas théoriques qui n'ont aucun rapport avec la réalité.)

**Objectif, le maximum.** Sur la question des entraves à éliminer, il y a lieu d'apporter une précision fort importante. Sur ce point, les EPA ont en effet mis la barre très haut: l'objectif est d'éliminer rapidement 90% de ces entraves. C'est frapper fort. C'est chambouler assez radicalement les économies africaines.

**Synthétisons.** Avant d'aller plus loin, il convient de mettre en lumière l'énorme différence que cet "objectif 90%" représente selon qu'on se place du point de vue de l'Europe ou de l'Afrique. Énonçons cela de manière synthétique:

- Les pays d'Europe forment déjà entre eux une zone de libre-échange. C'est le fameux "Marché commun", qu'on a ensuite rebaptisé Communauté économique européenne puis Union européenne, sans que cela change grand-chose à l'affaire.
- L'Europe a supprimé depuis déjà trente ans l'essentiel des taxes d'importation sur les produits originaires des pays du groupe ACP (le terme savant pour décrire ce régime, favorable aux exportations des pays ACP, est "préférences commerciales non réciproques"). Elle n'a donc guère "d'entraves" à éliminer. (Elle en a inventé d'autres, assez subtiles, comme on le verra bientôt).
- Les protections (barrières) qui subsistent en Europe pour freiner les importations en provenance des pays ACP bénéficient d'une "haute protection", puisque garanties par l'Organisation mondiale du commerce, une instance réglementaire supranationale qui fait la pluie et le beau temps en matière de commerce mondial et que d'aucuns décrivent comme la "machine de guerre" du capitalisme.

**La nuit et le jour.** Pour les pays ACP, c'est tout le contraire. Alors que l'Europe ne doit faire aucun effort pour former une zone de libre-échange avec les pays africains, ces derniers, eux, doivent revoir leurs politiques économiques de fond en comble. En effet,

- Les pays ACP devront supprimer l'essentiel des taxes et réglementations qui freinent les importations en provenance de l'Europe et de leurs voisins, ce qui revient, concrètement, à supprimer l'essentiel de leurs instruments
- de politique commerciale,
- de protection de leur économie locale et
- de perception de recettes fiscales.

**L'eau et le feu.** On comprendra dès lors aisément que le Groupe ACP n'a pas été véritablement enthousiasmé par les EPA. Ils constituent une sorte de mariage entre l'eau et le feu, une alliance commerciale contre

nature: on demande à des économies faiblement développées de jouer, **sur pied d'égalité**, avec des économies hautement développées. Dit autrement, on demande aux premières de se mettre en concurrence avec les secondes. C'est naturellement jouer perdant.

#### **Deux poids, deux mesures**

Dans son livre "Planification et croissance accélérée" [Petite collection Maspero, 1964], Charles Bettelheim montre en quelques lignes combien il est absurde de mettre sur le même pied les économies des pays hautement industrialisés (qui sont sortis de leur "sous-développement" en élevant pour cela mille et une barrières protectrices) et les économies faiblement développées (qui n'ont pas aujourd'hui cette "chance"):

"L'économie de ces pays aujourd'hui industrialisés ne comportait aucune des caractéristiques essentielles de l'économie des pays dits « sous-développés » (...). Ces pays aujourd'hui industrialisés n'étaient pas des pays économiquement dépendants. La structure de leur production ne comportait pas quelques secteurs hypertrophiés étroitement liés à quelques marchés étrangers et fortement pénétrés de capitaux également étrangers. Ces économies ne se développaient ou ne stagnaient pas selon l'évolution du marché mondial de telle ou telle matière première ou produit brut agricole. Elles ne supportaient pas la charge de lourdes obligations extérieures (intérêts, dividendes, royalties payés à des capitalistes étrangers), leur industrie naissante n'avait pas à affronter la concurrence d'industries puissantes déjà établies et dominées par le même grand capital que celui qui aurait dominé leurs propres richesses naturelles. Ces économies ne dépendaient pas pour leur reproduction élargie d'importations d'équipements venant de l'extérieur. Si elles étaient peu industrialisées, ces économies n'étaient pas déformées et déséquilibrées mais, au contraire, intégrées et autocentrées."

## VII – Libre-échange ou libre protectionnisme?

Là, on va ouvrir une parenthèse.

**Pause musicale.** Les EPA visent à supprimer les entraves au commerce. On a déjà situé, plus ou moins, la philosophie économique qui sous-tend cette approche de la vie des sociétés. Elle repose notamment sur l'hypothèse (qui est contestable et qui est contestée) que le commerce serait un élément moteur de la croissance économique. Donc, il faut supprimer les entraves. Au maximum. A 90% par exemple.

Cette approche, que des institutions telles que l'Organisation mondiale du commerce ou la Banque mondiale épousent, a ses détracteurs, on s'en doute. A ceux qui disent que les économies doivent être ouvertes (libres de toutes barrières), d'autres répondent qu'elles gagnent au contraire à être fermées (entourées de barrières), à tout le moins dans le cas des économies moins avancées, qui ont besoin de se développer avant d'affronter la concurrence extérieure. C'est l'opposition entre libre-échange et protectionnisme, le second n'étant la plupart du temps, dans cette théorie économique, qu'un moyen et une étape transitoire avant un passage en économie libre-échangiste et ouverte.

**Pense-bête.** C'est utile à garder en mémoire. Cela permet de relativiser les choses et de les mettre dans une perspective historique.

Nos amis d'Oxfam ont, dans un rapport publié en avril 2002 et intitulé "The Trade Report: Rigged Rules and Double Standards" (Le rapport sur le commerce: règles biaisées, deux poids, deux mesures), donné un aperçu instructif des arguments utilisés, en Angleterre et aux Etats-Unis, dans le débat entre libre-échange et protectionnisme. Cela remonte un peu mais tout cela reste parfaitement d'actualité et vaut la peine d'être médité. Voici ce joli descriptif:

**"Quand l'économiste écossais Adam Smith écrit la Richesse des Nations en 1776, il attribuait l'augmentation de la prospérité américaine à**

sa spécialisation dans l'agriculture : "la cause principale du rapide progrès de nos colonies américaines est que, jusqu'ici, presque tous leurs capitaux ont été investis dans l'agriculture. Ils n'ont pas d'usines". Son conseil politique : ne changez pas une formule qui marche. Il conseilla aux Américains de rester dans les prairies et d'ouvrir leurs frontières aux produits manufacturés britanniques.

Les gouvernements américains d'après l'Indépendance pensaient différemment. Ils avaient compris que l'avantage comparatif d'aujourd'hui peut devenir le fardeau de demain. Après avoir acquis leur indépendance l'année même où la Richesse des Nations fut publiée, le pays se mit à développer une base industrielle. Le premier Secrétaire au Trésor, Alexander Hamilton, mit en oeuvre une version précoce de la théorie de la substitution à l'importation. Son rapport sur les industries manufacturières rejetait le conseil de Smith et affirmait que les manufactures pouvaient s'épanouir et être compétitives, mais seulement avec des protections à l'importation et avec le patronage du gouvernement et une politique d'incitation.

**A l'apogée de l'enthousiasme** britannique pour le libre-échange, Abraham Lincoln demeurait résolument protectionniste. En matière de commerce, il n'aurait pas été un bon candidat pour un emploi au sein du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale. Dans une réponse caustique aux arguments des économistes britanniques qui lui demandaient de supprimer les tarifs douaniers américains, il commenta : "Je n'y connais pas grand chose aux tarifs douaniers, mais je sais que si j'achète un manteau en Amérique, j'ai un manteau et l'Amérique a l'argent".

Cette vision des choses ne se limitait pas au Nouveau monde. La première théorie pleinement développée de la protection des industries naissantes fut élaborée par un économiste allemand dans les années 1880. Friedrich List ne rejetait pas l'idée de l'avantage comparatif, pas plus qu'il ne niait les coûts à court terme du protectionnisme. Cependant, il pensait que ces coûts seraient largement dépassés par les coûts – à plus long terme – d'un échec du développement des industries manufacturières. A ses yeux, les arguments de libre-échange avancés par les économistes britanniques n'étaient qu'un exercice intéressé visant à

préserver leur avantage commercial. "L'Angleterre", écrivait-il, "n'a jamais reçu du ciel un droit perpétuel au monopole de ses manufactures... Pour permettre au libre-échange d'évoluer naturellement, les pays les moins avancés doivent se hisser au stade auquel la nation anglaise s'est élevée artificiellement".

**Même les théoriciens** classiques du libre-échange reconnaissaient qu'il pourrait y avoir de bonnes raisons économiques pour une politique temporaire de protectionnisme. Par exemple, le philosophe et économiste anglais du dix-neuvième siècle, John Stuart Mill, reconnaissait que l'avantage comparatif était un acquis plutôt qu'un don du ciel. "La supériorité d'un pays sur un autre dans un secteur de production résulte souvent du fait qu'il a commencé plus tôt", écrivait-il. Dans ces conditions, "une politique protectionniste, pour une durée raisonnable" était à ses yeux une stratégie raisonnable pour acquérir l'expérience et le savoir-faire nécessaires au développement de nouvelles industries.

Adam Smith, philosophe et économiste écossais du 18ème siècle était, malgré sa foi dans le pouvoir du marché, moins catégorique dans son approche de la libéralisation du marché que certains membres actuels du personnel du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale. Il recommandait une extrême prudence quand il s'agissait d'industries manufacturières employant une "grande quantité de mains". Il écrivait : "**L'humanité**, dans ce cas, peut exiger que la liberté du commerce ne soit restaurée que lentement et graduellement et avec une bonne dose de réserve et de circonspection".

Fin de cette longue citation. Revenons aux EPA...



## VIII – Des EPA sans entraves sauf... (celles qui déforcent l'Afrique)

Vous avez déjà entendu parler des MSP?

**On avait promis** qu'il y aurait peu de sigles mais celui-ci est tellement laid, barbare et incompréhensible qu'on n'a pu résister. Oubliez donc les MSP (SPS en anglais), oubliez également sa signification, qui est laide, barbare et incompréhensible elle aussi: Mesures Sanitaires et Phytosanitaires. On dirait un machin chimique et cela donne tout de suite l'envie de changer de trottoir. Mais c'est important.

L'Europe veut que l'Afrique supprime les entraves à son commerce. Ce sont les tarifs douaniers, la paperasserie administrative, les règles d'attribution de marchés publics, ce genre de choses. L'Europe, de son côté, est un grand machin sans entraves – au commerce et à la circulation des capitaux, s'entend, car pour la circulation des personnes, c'est autre chose.

Cela, ce n'est pas tout à fait exact. Car l'Europe est hérissée d'entraves au commerce d'un type bien particulier. On les appelle parfois les obstacles non tarifaires. En Europe, elles sont très subtiles. A preuve, les MSP.

**Retraçons cela.** Les MSP, par exemple, ce sont toutes les obligations visant à garantir la "traçabilité" des aliments. Le consommateur européen doit pouvoir savoir, surtout s'il en tombe malade, d'où vient l'aliment qu'il achète et mange. On doit pouvoir retrouver, très précisément, de quelle exploitation agricole un aliment provient. Ajouter à cela toutes les normes relatives aux résidus de pesticides et d'autres agents présumés toxiques auxquelles les produits alimentaires vendus sur le marché européen doivent se conformer. Ce sont des sacrées entraves. Pas pour les multinationales de l'agro-business, qui ont les moyens de se doter de tous les équipements voulus pour respecter la "chaîne du froid", l'hygiène aseptisée du conditionnement des aliments, etc.

C'est un problème, par contre, pour tout ce qui subsiste de petit artisanat agricole européen.

Pour les Africains, n'en parlons pas. C'est un cauchemar...

La leçon à retenir, c'est qu'il y a entrave et entrave...

**Entraves européennes...**

Dans un article consacré au sujet, où il relève que "de nombreux pays africains se heurtent à des difficultés considérables pour répondre à ces menaces [des MSP] et ceci restreint la croissance de leurs secteurs des produits alimentaires et agricoles transformés", Hezron Nyangitokippira en donne l'illustration suivante: "Au cours de la période 1996-1999, plus de 50% du potentiel d'exportation vers l'Union européenne de poisson, de viande, de fruits et de légumes, frais et transformés, par des pays à faible revenu (y compris africains) a été "entravé" par l'incapacité de ces pays à se conformer aux prescriptions MSP." [Subventions, obstacles techniques au commerce et mesures sanitaires et phytosanitaires: l'accès aux marchés est-il ouvert à l'Afrique?", article publié dans Passerelles, volume 5, n° 2, avril-mai 2004]. Un élément qu'il est utile de retenir ici est que ces SPS contrecarrent l'exportation (et donc la production) des produits agricoles africains *transformés* et, partant, la capacité industrielle de ces pays. Une solution serait d'inonder l'Afrique de McDo.

## **IX – Les EPA ne sont pas tombés du ciel (enfin, pas tout à fait)**

Les EPA ne sont pas tombés du ciel, on s'en doute.

C'est donc peut-être le moment de situer tout cela un peu. A ce sujet, il y a la version officielle et puis la version disons historique.

**La version officielle** est de type juridique. Entre l'Europe et les pays ACP (anciennes colonies de la première, ce qui explique bien des choses), il existe depuis 1975 des liens de "coopération" formalisés par des accords. Ce sont les accords de Yaoundé, de Lomé et, dernier en date, conclu pour vingt ans en 2000, celui de Cotonou. C'est ce dernier qui doit nous préoccuper.

C'est un gros document de 58 pages comprenant 167 pages d'annexes. On y trouve le **blabla** habituel dans les hautes sphères du business de la coopération sur le "développement durable" et "l'éradication de la pauvreté", qui sont présentés comme étant les objectifs de l'accord de Cotonou, au même titre que – là ce n'est plus du blabla – "l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale".

**Inversion totale.** S'il est un élément qui distingue l'accord de Cotonou des précédents, c'est bien celui-là. Intégration progressive dans l'économie mondiale. Les accords précédents avaient pour caractéristique première de mettre en œuvre un principe (celui dits des "préférences non réciproques") par lequel les exportations des pays ACP pouvaient entrer sur les marchés européens sans droits de douane (en fonction de leur degré de sensibilité, il est vrai...), l'inverse n'étant pas vrai: les produits européens exportés dans les pays ACP restaient, eux, frappés par les droits de douane en vigueur. C'était une manière de venir en aide aux économies des pays ACP, et de compenser quelque peu les pillages des matières premières que ces anciennes colonies ont subis et subissent toujours. Cotonou met fin à cela. Pour 2008, fini. Les EPA, qui prévoient d'instaurer un régime de réciprocité (Europe et pays ACP se

feront concurrence sur pied d'égalité – mais pas, naturellement, à armes égales!), constituent donc la pièce maîtresse de l'accord de Cotonou.

Mentionnons en passant que l'accord de Cotonou fait également grand cas de la "participation" de la "société civile". C'est à la mode. L'accord désigne cette nébuleuse par le terme de "acteurs non étatiques" (en abrégé, les ANE, où il ne manque que l'accent circonflexe). Ces "partenaires de la coopération" englobent le secteur privé, ce qui n'est pas vraiment pour étonner. Cela englobe aussi les syndicats, qui ont eu l'occasion de s'étonner de n'être que très peu associés à cette "participation". On peut sans peine imaginer, en effet, que l'Europe préfère certains participants de la société civile à d'autres. On a dit l'Europe, là. La volonté de faire participer la société civile émane en effet plutôt des pays riches, des bailleurs de fonds. D'aucuns diront que cela correspond à une volonté de créer des contre-pouvoirs dans les pays du Sud, donc de les affaiblir et de renforcer encore un plus le rapport de forces en faveur des pays du Nord. Le débat reste ouvert.

**Au chapitre des EPA**, pour y revenir, l'accord les présente comme un moyen, pour les pays ACP, "de répondre aux défis de la mondialisation et de s'adapter progressivement aux nouvelles conditions du commerce international, facilitant ainsi leur transition vers l'économie mondiale libéralisée" (article 34). Le même article, tout en rappelant que les EPA renforceront la capacité des pays ACP à "attirer les investissements", insiste ensuite lourdement sur le fait que cette forme de coopération sera "mise en oeuvre en parfaite conformité avec les dispositions de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce". Et quelle est la voie royale pour y arriver?

#### **Société civile indésirable...**

Dans un memorandum du Groupe syndical Cotonou daté du 28 avril 2004, ce dernier relève que "dans la quasi totalité des Etats, une sélection des acteurs non étatiques a été opérée systématiquement. Si les acteurs économiques (chambre de commerce, secteur privé) ont été impliqués à côté d'organisations non gouvernementales et d'associations en majorité proches des pouvoirs, les syndicats n'ont jamais dépassé (et encore, pour quelques-uns) le stade de l'information. Et aucun syndicat ACP n'a bénéficié, à notre connaissance, d'aides au renforcement de leurs capacités." Ce groupe syndical, pour mémoire, coordonne le suivi du dossier Cotonou au nom des trois plus grandes fédérations syndicales internationales, qui comptent ensemble 454 organisations de travailleurs et 234 millions de syndiqués.

Réponse dans l'article 36, qui énonce que l'Europe et les pays ACP concluront de "nouveaux accords commerciaux compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce, **en supprimant progressivement les entraves aux échanges entre elles**" (nous soulignons).

Cela, on le savait. **Mort aux entraves!**

En ce sens, pour résumer, l'accord de Cotonou est une bombe à retardement. Il signe la fin de l'acquis de Lomé et d'une certaine vision de la coopération au développement en y mettant une date. Pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008: fini. Entre-temps, les EPA doivent avoir été mis en place: un cadre juridique contraignant censé faciliter les échanges commerciaux. Il convient d'y insister. Les EPA, c'est, en tout état de cause, un gambit. Ils ne garantissent pas que les investisseurs vont se ruer sur l'Afrique pour, au mieux, y créer des entreprises et des emplois. Ils se bornent à fournir un cadre réglementaire propice aux investissements. L'Europe, pour le dire autrement, se cantonne dans un rôle de courtier – pour les multinationales? C'est affaire de point de vue. Ce qui est certain, c'est que c'est une vision pour le moins bizarre de la coopération au développement, et une démission du politique qui abandonne ses prérogatives aux mains des lois du marché.

**Realpolitik.** Cela nous amène à la version non officielle. Comment en est-on venu là? Ah, bonne question. On peut résumer cela en quelques mots. Les fameuses "préférences non réciproques" de Yaoundé et de Lomé n'étaient pas du goût de tout le monde. Certains se rappelleront peut-être de la "guerre de la banane": les multinationales américaines n'étaient guère amusées par le fait que les bananes des pays ACP jouissaient, sur les marchés européens, d'un régime de faveur. Elles ont donc intenté un "procès" devant l'Organisation mondiale du commerce. C'est le cas le plus retentissant. Et cela explique Cotonou.

En prévision du sommet de l'Organisation mondiale du commerce à Doha (novembre 2001), organisation dont sont membres l'Europe et la plupart des pays ACP, ces derniers ont été confrontés au problème. Comment faire, sachant que le régime des préférences non réciproques

institué depuis trente ans entre eux est **in-com-pa-ti-ble** avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce?

Alors? Alors **l'Europe a grosso modo dit ceci au Groupe ACP**: Ecoutez, cela devient intenable et ce que nous vous proposons est d'intervenir en votre faveur auprès de l'Organisation mondiale du commerce afin d'obtenir une **dérogation limitée dans le temps**, mettons jusqu'en 2008, afin que vous puissiez vous adapter à tout cela graduellement.

**Et le Groupe s'y est plié.** Il a accepté. En plus, il s'est fait piégé, doublement. D'abord parce que, en échange de ce grand et noble geste, le Groupe ACP a marqué son accord pour appuyer l'Europe dans les revendications commerciales de cette dernière à l'Organisation mondiale du commerce. Et ensuite parce que l'obstacle de l'incompatibilité aurait pu être contourné: ensemble, l'Europe et les pays ACP disposent d'une majorité à l'Organisation mondiale du commerce et ils auraient pu utiliser leur poids pour en modifier les règles, par exemple. Ils auraient, aussi, pu envisager des **solutions alternatives** au système de compatibilité EPA (elles existent comme on le verra) acceptables aux yeux de l'Organisation mondiale du commerce. Ils ne l'ont pas fait non plus. Pourquoi? Parce que l'Europe ne le veut pas. L'Europe veut des EPA, point à la ligne. Et pourquoi le Groupe ACP accepte-t-il, alors qu'il existe des alternatives? Parce qu'il n'a pas le choix. C'est le moment de rappeler, peut-être, que le budget de l'aide apportée aux pays ACP s'élève, pour la période 2000-2007, à 13,5 milliards d'euros. Lorsqu'on tient les cordons de la bourse, on a, en d'autres termes, les moyens de se montrer très convaincant.

Le Groupe ACP n'a pas le choix parce que c'est l'Europe qui paie. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

On ne se débarrasse pas facilement des EPA. On a déjà vu qu'ils demandent des efforts considérables pour les pays ACP et aucun pour l'Europe. Voyons maintenant les changements qu'ils apporteront vraisemblablement.

**Lock-out (bis)**

Et du point de vue démocratique, cela se passe comment? Les EPA ne sont pas une mince affaire, il s'agit d'immenses zones de libre-échange nouvelles (les ACP représentent pour mémoire quelque 700 millions de consommateurs, pardon, de citoyens) et leur création est comparable, en termes historiques, à la création du Marché commun ou à son tout récent élargissement vers l'Est. On aurait donc pu imaginer que les parlements concernés (les assemblées du peuple) y soient associés d'une manière ou d'une autre. Erreur. Le mandat de négociation (qui détermine ce à quoi l'Europe veut et peut s'engager) que l'Europe a donné à son Commissaire du Commerce est non seulement resté longtemps secret, il résulte d'une décision purement "exécutive" du Conseil des ministres européens du 17 juin 2002: aucun parlement n'y a été associé, démocratie court-circuitée. Même chose dans les pays ACP: les instances régionales qui négocient actuellement avec les émissaires européens ne disposent que d'un mandat "exécutif": pas de débat au parlement, zéro, nada.

## X – Les EPA vus d'Europe

Les EPA présentent, pour l'Europe, des avantages certains.

Enumérons...

- Ce sont de **nouveaux marchés** pour ses entreprises. L'ouverture des marchés ACP, à l'échelle régionale, aux biens et services originaires d'Europe représente d'évidence un potentiel alléchant de développement et de croissance pour les entreprises européennes. Ce sont, rappelons-le, quelque 700 millions de clients et consommateurs potentiels.
- La **compétitivité** des entreprises européennes sur les marchés ACP s'en trouvera renforcée, puisque leurs marchandises y seront moins chères. Il en ira de même au plan mondial, ce qui correspond assez bien à la visée de l'Europe de devenir le bloc économique le plus compétitif du monde.
- Cette compétitivité s'en trouvera d'autant accrue que, notamment dans l'agriculture, beaucoup de produits européens sont fortement subsidiés et peuvent être écoulés sur les marchés ACP à des prix de **dumping**. Déjà aujourd'hui, ainsi, ces produits subsidiés conduisent à la ruine des producteurs ACP. Cas du boeuf subsidié que l'Europe a vendu pendant des années à hauteur de 2 dollars le kilo, avec les conséquences qu'on imagine: "En Afrique de l'Ouest, et particulièrement au Burkina Faso, au Mali et au Niger, les importations européennes ont réduit d'environ 50% le prix du boeuf produit par les éleveurs locaux" [Y.S. Kouamé, "Les subventions européennes minent l'agriculture africaine", dans MFI Hebdo, mars 2003]. Cas du poulet, dont l'invasion a ruiné des centaines de producteurs qui avaient massivement investi dans cette filière en Afrique de l'Ouest [Même source]. L'agriculteur européen reçoit en moyenne une **aide** de 16.000 dollars par an, soit cent fois plus que le **revenu** annuel moyen d'un agriculteur africain ["The wrong ointment – why the EU's proposals for free trade



with Africa will not heal its scar of poverty", rapport du CAFOD, novembre 2004]. On peut multiplier les exemples.

- La **position politique** de l'Europe s'en trouvera renforcée, tant en termes de pouvoir d'ingérence dans les politiques économiques et commerciales des pays ACP qu'en termes de poids accru sur la scène internationale

**Faites ce que je dis, pas ce que je fais...**

Dans le rapport "Le développement économique en Afrique – Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base" qu'a publié en 2003 la Conférence des Nations Unies sur le commerce et de le développement, on relève ceci: "Les pays développés ont estimé qu'il valait la peine de protéger politiquement quelque 3 à 4% de leur population active des méfaits de l'instabilité et de la baisse tendancielle des prix des produits de base, tout en s'opposant à l'utilisation d'instruments analogues pour protéger 70 à 80% de la population des pays en développement beaucoup plus pauvres, dont le seul moyen de subsistance est l'agriculture." No comment.

## XI – Les EPA vus de l'Afrique

Les EPA présentent, pour les pays ACP, certains inconvénients.

Avant d'énumérer, rappelons que les EPA se donnent comme un outil de développement. C'est à ce titre qu'ils figurent dans l'accord de Cotonou. Là, entre les deux "partenaires" de ces "partenariats économiques", il y a une grosse différence. L'Europe n'a pas besoin de se développer. Elle l'est déjà, et assez solidement. L'Afrique, c'est le contraire. Pour les pays ACP, l'enjeu des EPA n'est pas commercial, l'enjeu est leur développement économique et social, l'enjeu, c'est la survie de centaines de millions de personnes. Maintenant, énumérons...

- Les EPA et la **libéralisation** commerciale qu'ils vont introduire risquent de compromettre durablement le développement des pays ACP. On ne rappellera pas, ici, que tous les pays aujourd'hui développés se sont protégés avant de l'être (voir plus haut (chapitre 7). Le risque, à moyen terme, en l'absence de politiques protectionnistes, est une **désindustrialisation** des pays ACP. Donc, une **régression économique et sociale**.
- Les EPA ne seront d'aucune aide aux pays ACP pour sortir de leur **dépendance aux produits de base**, un piège de la pauvreté qui profite à l'Europe. Rappelons que 29% des exportations des pays ACP vers l'Europe sont des produits agricoles (produits de base) et que 61% du total des exportations sont constitués par 8 produits seulement: le pétrole (28%), les diamants (9%), le cacao (8%), les poissons (6%), le bois (4%), le sucre (3%), l'aluminium (2%) et le tabac (2%).
- Les EPA vont diminuer la capacité des producteurs ACP de concurrencer les importations européennes.
- Les EPA vont, par la suppression des "entraves" douanières et des **recettes fiscales** que celles-ci rapportent à l'Etat, rendre ce dernier impuissant à accomplir ses missions de service public, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il faut ici souligner que les pays ACP sont, au contraire de

l'Europe, extrêmement dépendant de ces recettes: dans son rapport 2003 sur l'économie de l'Afrique, déjà cité, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement note que "pendant la période 1991-2001, les droits à l'importation représentaient 34% et 22% des recettes publiques respectivement dans les pays les moins avancés et dans les autres pays d'Afrique". Dans un rapport de mai 2004, l'Organisation mondiale du commerce note, quant à elle, que "le tarif douanier est aujourd'hui le principal instrument de la politique commerciale du Mali (...) Au total, 46,3% des recettes budgétaires (hors dons) étaient levés à la douane en 2002."

#### **Le piège des produits de base**

Le combat pour le redressement des prix des produits de base (principale source d'exportation des pays de la périphérie) remonte à 1964. Il n'a pas évolué depuis. Logique. Les pays riches n'ont pas du tout envie de les payer à leur juste prix. Cela, naturellement, c'est affaire de rapport de forces. Les pays de la périphérie n'ont pas le rapport de forces. Les prix de leurs produits de base, dont les pays riches ne pourraient pas se passer (pétrole! café! coton!), sont dès lors fixés, non pas sur la base de leurs coûts de production, mais par des opérations spéculatives sur les bourses des matières premières. On comprend que les pays riches n'ont pas vraiment envie que cela change: en 1970 – et cela n'a guère changé depuis – "l'ensemble des pays capitalistes développés ne pouvait satisfaire ses besoins globaux qu'en faisant appel aux fournitures des "sous-développés" à concurrence d'environ:

55% de ses besoins en pétrole

35% de ses besoins en fer

64% de ses besoins en bauxite

85% de ses besoins en chrome, manganèse et antimoine

70% de ses besoins en cobalt

82% de ses besoins en étain

40% de ses besoins en cuivre."

[Pierre Jalée, "L'exploitation capitaliste", Petite collection Maspero, 1976]

## XII – Les EPA vus par les syndicats

Les organisations des travailleurs disent souvent des choses intéressantes.

Voici peu, évoquant les Objectifs du millénaire, le programme monumental des Nations Unies pour réduire de moitié les malheurs du monde d'ici à 2015, le secrétaire général de l'Organisation internationale du travail a eu ce commentaire ingénu : curieux, on n'y parle nulle part de l'emploi... **Si la moitié des gens du monde avait un travail décent** d'ici 2015, ce serait naturellement pas mal. C'est peut-être trop demander.

Les syndicats suivent de près le dossier Cotonou. Ils ont constitué, au niveau international, un groupe spécifique. Ce groupe est une coordination de la Confédération mondiale du travail, de la Confédération internationale des syndicats libres et de la Confédération européenne des syndicats.

Ensemble, ils représentent 234 millions de travailleurs. C'est donc une "organisation non gouvernementale" d'un certain poids. Le groupe syndical Cotonou suit de près le dossier EPA. Ses remarques valent le détour.

Dans une note d'évaluation datée du 31 mars 2004, il rappelle que le groupe syndical Cotonou "a toujours considéré ces négociations à haut risque". Les options de l'Europe et des Etats ACP sont en effet, souligne-t-il, "assez divergentes", pour ensuite souligner qu'il estime que certaines **demandes des pays ACP lui paraissent légitimes**. Lesquelles ?

Le groupe syndical Cotonou en voit quatre :

- Une **modification des règles** de l'Organisation mondiale du commerce dans un sens qui permette la mise en oeuvre de stratégies de développement.

- Une coopération économique et commerciale Union européenne-ACP et effectivement axée sur le renforcement de leurs capacités, notamment de production, sur l'appui aux processus d'intégration régionale **en leur sein**, et de manière plus générale sur la consolidation de **leurs marchés intérieurs**.
- Un **moratoire de cinq ans** au moins avant d'entamer les réductions des droits de douane et taxes assimilées et la mise en place d'un processus d'évaluation assurant que la période de transition ne s'achèvera qu'après que leurs économies aient atteint un certain niveau de développement.
- Une **liste non excessive** des produits pour lesquels des engagements **de libéralisation** des marchés seraient pris.

Cela, mot pour mot, très exactement (nous avons souligné). C'est, pour tous ceux qui s'opposent aux EPA, en tout ou en partie, bon à savoir. Il peut être utile de rappeler, en effet, que le monde syndical (3 fédérations internationales représentant 454 syndicats et 234 millions de travailleurs) est de cet avis-là. Cela donne du **pooids** aux arguments.

Pour le surplus, le groupe syndical Cotonou insiste, comme le veut son rôle, sur les normes internationales du travail, sur les programmes d'emploi décent, sur le dialogue social et sur l'égalité de traitement – et renvoie à sa position générale sur la question. C'est le document "Le commerce doit servir le développement social !", qui a été rendu public en novembre 2002.

Ce document s'inquiète des pertes de recettes douanières auxquelles les pays ACP devront faire face : cela ne manquera pas "d'influer sérieusement sur le personnel des services publics de nombreux pays ACP, ainsi que sur la capacité des gouvernements à assurer les services publics essentiels tels que la santé et l'éducation". Il y aurait donc lieu "d'évaluer les impacts budgétaires de toute mesure de libéralisation commerciale **avant de conclure** les accords".

Il estime également très important que, "la réforme du commerce [étant] de préoccupation publique", que les gouvernements impliquent "les citoyens dans les délibérations, ainsi que dans l'élaboration des politiques commerciales, pour que le grand public soit acquis à cette cause".

Idem, naturellement, pour les organisations représentatives des travailleurs. Les EPA sont l'affaire de tous, ce doit être démocratique. Dans la réalité, on le sait, ce n'a été, jusqu'ici, qu'affaire de technocrates.

Dans ce document, le groupe syndical Cotonou exige notamment "la plus grande **transparence**" dans les négociations et "une interprétation souple" du... principe de "traitement spécial et différencié qui prolonge au-delà de 2008 le régime de facilités commerciales non réciproques de l'Union européenne pour les pays ACP". C'est quoi, cela ?

C'est une des alternatives aux EPA. Voyons cela.

### XIII – Il y a des "alter-EPA"?

Un des paradoxes (apparent) du dossier EPA est l'absence, sur la table des négociations, d'alternatives. Car elles existent.

C'est, d'une part, le **système des préférences généralisées** (siglé SPG). Il remonte à 1968 et représente, au sein de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et développement qui l'a adopté, une conquête du Tiers-monde. Il permet, en effet, aux pays industrialisés d'accorder des faveurs commerciales (droits de douane nuls ou faibles) aux pays de la périphérie. Ce régime est contraire aux règles de l'Organisation mondiale du commerce, mais, cette dernière a néanmoins, en 1979, institué une **dérogation permanente** en faveur de ce système des préférences généralisées en permettant aux pays qui le souhaitent d'accorder – sans violer leurs obligations à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce – des préférences tarifaires non réciproques aux pays en développement, avec un régime encore plus favorable pour les plus pauvres d'entre eux, qu'on appelle les pays les moins avancés.

**Alors, tout est parfait ?** Non, rien n'est parfait. Car ce régime, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celui auquel l'accord de Cotonou met fin, introduit un grain de sable. Un gros grain de sable. Ce régime n'est acceptable – compatible – aux yeux de l'Organisation mondiale du commerce que dans la mesure où le pays qui l'accorde le fait sans discrimination à tous les pays dits en développement. Les "faveurs" accordées par l'Europe aux pays ACP ne sont, en d'autres termes, acceptables que si l'Europe les étend à tous les autres pays en développement.

L'affaire est d'autant plus vicieuse que les pays ACP, en acceptant les EPA, renonceront au bénéfice de ce type de régime. Et c'est d'autant plus vicieux car, on l'a vu, l'Organisation mondiale du commerce est encore plus "généreuse" avec le groupe de pays dits "les moins avancés" : les pays ACP concentrent 40 – la plupart en Afrique – des 49 pays que les Nations Unies placent dans la catégorie des pays les moins avancés...

Ils auraient tout intérêt à refuser les EPA. Ils ne le font pas, cependant. On a déjà vu pourquoi. L'Europe, qui tient les cordons de la bourse, ne veut pas. **Cela ferait désordre.** Elle veut de belles grandes zones de libre-échange pour ses entreprises.

Il en va de même de l'autre alternative, à savoir l'initiative de l'Europe appelée "**Tout sauf les armes**". Mise en place en 2001, cette formule accorde un libre accès sur les marchés européens, sans tarifs douaniers, à tous les produits originaires des pays les moins avancés, hormis les bananes, le riz et le sucre.

Même scénario. Les pays appartenant à la catégorie "moins avancés" (pour mémoire: 49 en tout, dont 40 en Afrique appartenant au Groupe ACP) pourraient continuer à bénéficier de cette mesure, au-delà de la date fatidique du 1<sup>er</sup> janvier 2008 – à condition de ne pas conclure avec l'Europe des EPA et de ne pas se lier les mains par ces zones de libre-échange. Mais, donc, cela aussi ferait désordre...

Il s'agit donc de vraies fausses-alternatives. Elles ont, cependant, une valeur tactique. Les opposants aux EPA ont en effet tout intérêt à combiner une position de refus radical avec, comme le font les avocats des cours d'assises, une argumentation subsidiaire: nous voulons tout (l'acquiescement) mais, à supposer que nous ne l'obtenions pas, nous plaidons les circonstances atténuantes, nous demandons que les négociations prennent en compte les alternatives existantes et, à défaut, qu'on nous explique pourquoi cela n'est pas fait. Toute opposition a avantage à avancer sur un front très large.

#### **Sonnette d'alarme**

Fin février 2004, à l'occasion de l'Assemblée parlementaire paritaire Europe-ACP (elle réunit des parlementaires de ces deux "entités"), le représentant du Groupe ACP a prononcé la mise en garde suivante : "Les EPA [risquent d'aggraver] la détérioration des termes de l'échange et, partant, la dégradation des conditions de vie pour les ACP. (...) Certaines études, y compris de la Banque mondiale, ont estimé que l'impact net des EPA sera probablement négatif. (...) Ces accords devraient avant tout porter sur l'intégration régionale et être axés sur le développement. Ce n'est que lorsque les pays auront atteint un certain niveau de développement qu'ils pourront se sentir confiants pour négocier et conclure des engagements dans des conditions de réciprocité. (...) L'Assemblée parlementaire paritaire doit veiller à ce que le développement demeure au centre des négociations. La libéralisation commerciale ne suffira pas à elle seule pour réaliser cet objectif."



## XIV – STOP EPA...

**Bouclons la boucle.** Nous arrivons au terme de cette introduction. Nous refermerons ces pages par ce qui les avait ouvertes. L'opposition aux EPA.

Elle a pris et elle prendra encore des formes multiples. Analyses, parfois très pointues, pamphlets, appels, déclarations. On y trouve, décortiqués, les mille et un risques que risquent de faire peser les EPA sur le développement des pays du Sud. On n'en a retenu, ici, que les principales.

Il en est d'autres. C'est, par exemple, la volonté de l'Europe de supprimer **90% au moins** des entraves commerciales dans les pays ACP. Nous n'avons peut-être pas insisté assez là-dessus. Car 90%, c'est **plus** que ne le prévoit l'accord de Cotonou.

C'est **plus** tout comme l'Europe demande **plus**, via les EPA, que ne le demande l'accord de Cotonou en matière de protection des investissements (européens), de la législation sur la concurrence (en faveur des entreprises européennes) ou des marchés publics (les ouvrir aux entreprises européennes).

**Pour faire, dans les pays ACP, une percée ?** Les utiliser comme banc d'essai pour marquer des points ? Les utiliser pour renforcer sa position dans l'Organisation mondiale du commerce ? Il faut garder cela à l'esprit. (C'est pourquoi on utilise souvent ici l'expression "OMC+" - l'Europe veut aller plus loin que l'Organisation mondiale du commerce.)

Le dossier des opposants aux EPA n'est donc pas clos. Il est, cependant, déjà bien étoffé. On s'en rendra compte en lisant, dans le chapitre suivant, la Déclaration de Maputo. Tout y est. Tout y est et, surtout, c'est le Sud qui parle. Cela, c'est important. **L'émancipation du peuple du Sud sera l'oeuvre des peuples du Sud eux-mêmes.** Ne jamais oublier cela.

# XV – La révolte du Sud

## Déclaration de Maputo

**Réunion des organisations de la société civile à l'occasion du 4<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP).**

**Maputo, Mozambique, 19/21 juin 2004**

### Déclaration

1. Nous, organisations de la société civile des régions africaines, réunies à Maputo à l'occasion du 4<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat ACP, réaffirmons notre engagement dans l'idéal d'un développement conduit par le Peuple, fondé sur les principes d'autosuffisance, de coopération entre les Etats et les Peuples, d'égalité hors toute considération de sexe, de race ou de religion, de respect de l'environnement et de distribution équitable des ressources de notre continent au bénéfice de nos populations.

2. Nos discussions sur les relations ACP-UE se sont concentrées sur les négociations actuelles en vue de conclure des Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les sous-régions du groupe ACP. Nous avons particulièrement réfléchi à leurs conséquences pour l'Afrique. Ces négociations définiront non seulement le type de relation économique et politique entre les ACP et l'UE dans les prochaines décennies, mais influenceront également nos trajectoires de développement ainsi que le processus d'intégration régionale au sein des pays ACP.

**Notre réunion s'est accordée sur ce qui suit :**

#### **APE/ZLE, et l'intégrisme du libre marché**

3. Les APE sont des accords portant sur des zones de libre-échange (ZLE) qui font partie intégrante de la politique commerciale extérieure de l'UE et traduisent un désir de dominer les marchés émergents. Bien qu'elles se présentent comme des "accords de partenariat", les propositions de l'Union européenne s'insèrent clairement dans l'intégrisme du libre marché prôné par les institutions financières internationales et l'OMC. Elles traduisent les visées des sociétés transnationales qui placent le profit au-dessus de l'intérêt des gens en abandonnant au marché la gestion des économies et l'exploitation des ressources par le biais d'une politique de libéralisation, de privatisation et de dérégulation.

4. Nous tenons à souligner que les APE/ZLE n'émanent pas de nos propres plans et stratégies de développement national ou régional de relance économique ou de développement. Ils sont imposés par l'UE en vue de promouvoir le dogme du libre marché issu du Consensus de Washington. Les APE/ZLE sont diamétralement opposés aux projets prônés par des initiatives, comme le Traité d'Abuja, que nous avons développées au sein de nos propres institutions et qui bénéficient d'un soutien populaire en faveur de l'intégration africaine, chose que nos partenaires

donateurs ont spectaculairement échoué à soutenir. Alors que les APE/ZLE sont promus comme "instruments de développement", toutes les évaluations effectuées jusqu'ici démontrent que les coûts de création de telles zones de libre-échange seront, de manière tout à fait disproportionnée, supportés par les pays ACP. Notre question est, par conséquent, "Au développement de qui pensait-on ici?".

### **APE/ZLE et le développement national**

5. Les APE/ZLEs constituent une agression sévère contre nos droits à l'autodétermination et à la souveraineté sur nos ressources. Le résultat final en sera une réduction de capacité des Etats, faibles et aux ressources limitées, de gérer leurs économies et d'intervenir stratégiquement dans la régulation du capital international dans l'intérêt des citoyens, dans les domaines du bien-être social, de la protection de l'environnement et du travail. La suppression des droits de douane sur "pratiquement" tous les biens et les services importés de l'UE conduiront, selon les estimations les plus modérées des libéralisations sous APE/ZLE, à déposséder les pays membres des ACP d'entre 15% et 60% de leurs revenus publics totaux. En plus d'éliminer leur base fiscale, les propositions européennes pour les Accords de partenariat économique imposeront des changements radicaux du cadre régulateur des pays ACP.

6. Nous pressons les gouvernements, avant qu'ils ne s'embarquent dans de nouvelles vagues de libéralisation, à faire une évaluation des conséquences de la mise en œuvre des idéologies de libre marché durant les vingt dernières années. L'ouverture sans entraves des marchés nationaux et régionaux aux biens, aux services et aux entreprises de l'UE aura des conséquences désastreuses à long terme sur les producteurs locaux, sur les industries locales, sur les commerçants locaux, sur les fournisseurs de services locaux et sur les fermiers, dont la plupart dépendent du marché national et régional pour leur survie. A moins de renforcer et de diversifier la production locale, et de transformer nos économies dépendantes des produits de base, les APE/ZLE rendront nos pays encore plus dépendants des aumônes de l'aide étrangère.

7. Nous remarquons qu'on a réservé très peu de place dans ces négociations aux parties prenantes au niveau national, et que la question des APE/ZLEs est rarement comprise ou connue des citoyens. Le fait que ces négociations ont été lancées et sont entrées dans une phase substantielle en l'absence de consultations dignes de noms et d'études d'impact sérieuses, ridiculise le principe même de participation citoyenne dans la chose publique à caractère national, ainsi que le principe d'un engagement signifiant des Africains dans les négociations. Tout en louant les efforts des gouvernements pour faire participer les organisations de la société civile aux négociations et en appréciant leur largeur d'esprit, nous appelons les gouvernements à plus s'investir dans un vrai débat public, englobant société civile, législateurs et institutions, et dans des procédures appropriées d'information et de consultation.

### **APE/ZLE et l'intégration régionale**

8. En Afrique, les négociations APE/ZLE ont divisé les sous-régions des ACP, particulièrement le SADC, la Communauté est-Africaine et le COMESA, en de nouvelles configurations économiques sous-régionales qui n'existent que dans l'intérêt des APE. L'assertion selon laquelle les APE/ZLE sont sensés renforcer l'intégration régionale ne trouve aucune confirmation sur le terrain. Nous notons avec inquiétude que les négociations ont engendré des tensions et des conflits à l'intérieur et entre les groupes sous-régionaux, les gouvernements et les institutions régionales. Ces tensions et conflits sont exacerbés par la stratégie de l'Union européenne de

diviser pour régner. La pression mise pour respecter les échéances, avant que des matières aussi complexes et difficiles puissent être résolues au sein des régions, est aussi une source de tensions.

9. Nous notons avec inquiétude que des institutions cruciales, telle l'Union de l'Afrique, qui devrait jouer un rôle central dans la coordination de ces négociations, ont été marginalisées.

10. Nous en appelons aux gouvernements afin qu'ils rendent plus d'uniformes et de cohérentes leurs positions politiques dans les forums nationaux, régionaux et multilatéraux, et ce sur la base d'orientations développées au travers de processus de construction de consensus nationaux.

11. Bien que les pays ACP aient sans cesse, face à l'UE, mis en avant un besoin de ressources supplémentaires destinées à compenser les coûts d'ajustement aux APE/ZLE, nous constatons que l'Union européenne a pris, sur ce point, une position extrême. Nous interprétons cela comme le signal d'alarme indiquant qu'aucun financement pareil ne sera octroyé, ou qu'il sera totalement insuffisant. Rien n'indique non plus que les problèmes qui ont empoisonné la gestion du Fond de développement européen, et particulièrement la lenteur des paiements, seront résolus dans un futur proche. Nous notons également que l'UE et les Etats membres n'ont pas su tenir leurs engagements existants en matière d'aide aux pays en développement, et que tant les contributions bilatérales que multilatérales sont en constante régression. De même, les questions critiques relatives aux ressources, telle l'annulation de la dette, restent non résolues.

12. L'Afrique continue à souffrir d'un transfert net de capitaux vers les pays riches. Sans changement réel de ce contexte, l'idée même de faire des concessions commerciales à l'UE n'a pas de sens. S'il est vrai que nous devrions continuer de faire pression sur les pays de l'OCDE afin qu'ils remplissent pleinement leurs obligations d'aide au développement, les pays ACP doivent de leur côté chercher des voies alternatives dégageant des ressources pour le développement, plutôt que de persévérer dans la voie actuelle consistant à faire des concessions sans cesse plus grandes en échange de promesses de soutien creuses.

### **APE/ZLE, les préférences et la compatibilité OMC**

13. Les règles de l'OMC continuent d'ignorer les nombreuses préoccupations des pays en développement concernant les déséquilibres du système commercial mondialisé. Si l'UE veut s'engager dans un vrai "partenariat", elle doit soutenir les propositions de réforme du système de l'OMC émises par les pays ACP, afin que ce système tienne compte de la situation de ces derniers.

14. Nous tenons à souligner que la signification réelle d'une compatibilité à l'OMC reste incertaine et arbitraire. En dehors de résultats concluants sur des thèmes aussi critiques que le traitement spécial et différencié, le système des préférences généralisées et d'autres thèmes d'importance pour les pays en développement dans le cadre des négociations commerciales de Doha, la "compatibilité OMC" au sein des APE/ZLE ne fonctionnera qu'au désavantage des pays ACP.

15. Nous pensons que les pays ACP doivent faire face à la réalité de la disparition des préférences spéciales dans le cadre des APE/ZLE. Ceci montre bien l'importance de mesures visant à renforcer l'intégration économique régionale et la nécessité de rejeter la philosophie d'un régionalisme ouvert prôné par l'UE.

16. Nous sommes conscients que, malgré l'impasse à l'OMC, causée principalement par des désaccords entre les pays développés et les pays en développement, l'UE fait le forcing pour ses

propositions à l'OMC, particulièrement afin que les matières de Singapour soient résolues dans le cadre des négociations APE/ZLE, où les pays sont dans une plus faible position de force. Nous nous réjouissons de la Déclaration de Kigali, des ministres du Commerce de l'Unité africaine, ainsi que de la Déclaration de Dakar, des ministres du Commerce des Pays les Moins Avancés, qui demandent avec fermeté que les matières de Singapour soient retirées de la table à l'OMC. Nous nous inquiétons, cependant, de voir que les différents mandats de négociations des sous-régions ACP ont commencé à ouvrir la porte à la possibilité de négocier, dans le cadre des APE/ZLE, les matières de Singapour, de même que d'autres matières de l'OMC. Nous pressons les gouvernements de rester, également dans le cadre des APE/ZLE, de manière ferme et cohérente, sur les positions qu'ils ont prises au sein de l'OMC.

### **APE/ZLE et l'unité et la solidarité des ACP**

17. Durant les dernières années, et c'est louable, le groupe des pays ACP s'est distingué par une capacité accrue d'agir en faisant bloc dans les négociations, et ce dans plusieurs assemblées, en particulier à l'OMC. Nous notons avec inquiétude que les négociations APE/ZLE mettent en péril ce processus. L'échec de la phase I, devant déboucher sur un accord contraignant, s'explique en partie par une défaillance, au sein du groupe ACP, à rester ferme sur le principe d'unité et de solidarité. Aucune région n'aurait dû lancer des négociations sous-régionales en l'absence d'un cadre légal liant au préalable tous les pays ACP-UE.

18. Nous insistons sur le fait que les Etats ne doivent pas laisser leurs différences devenir des sujets de discorde, et que les intérêts stratégiques généraux du groupe ne doivent pas se voir remplacés par les intérêts personnels à court terme des élites politiques au sein de ces Etats et de ces organes régionaux.

19. Nous constatons que le groupe ACP est composé de pays qui se trouvent à différents stades de développement. Ils devraient s'accorder les uns aux autres en vue d'une assistance technique mutuelle, d'un partage des travaux de recherche et d'une construction de capacité commune afin de faire face à toute question complexe, telles les négociations commerciales.

### **APE/ZLE et la capacité institutionnelle.**

20. Nous sommes inquiets de voir que les études d'impact n'ont pas été achevées ou ont été expédiées à la hâte de manière à correspondre au calendrier des négociations, en reposant lourdement sur un financement et une expertise extérieurs. Nous en appelons aux Etats ACP pour qu'ils fassent en sorte qu'un financement public donne lieu à des études d'impact complètes menées par une expertise locale.

21. Nous pressons les gouvernements ACP de ne pas céder aux pressions tendant à les soumettre à des échéances qui ne correspondent ni à nos besoins particuliers ni à notre situation. Nous sommes d'avis que le principe "pas d'accord plutôt qu'un mauvais accord" doit être d'application dans notre approche de ces négociations.

### **APE/ZLE : options et alternatives.**

22. Nous rejetons l'idée qu'il n'y aurait pas d'alternative aux zones de libre-échange avec l'UE, et rappelons à nos Etats qu'il leur appartient de mobiliser les ressources humaines internes nécessaires pour se doter d'un cahier d'options et d'alternatives distinct de l'option APE/ZLE. Nous affirmons qu'il est de notre responsabilité collective en tant que gouvernements et citoyens de penser ces options et alternatives, et nous rappelons qu'aucun espace de débat n'a été créé à

cet effet au niveau national, dans la plupart de nos Etats. Nous rejetons la présentation des négociations APE/ZLE comme étant un "fait accompli", quand, en réalité, dès le début, les nombreuses options mises sur la table par la société civile et des experts des gouvernements ACP ont été balayées d'un revers de la main sans qu'on y accorde aucune attention sérieuse. Nous soulignons qu'il est important d'accorder une attention sérieuse à tous les arguments et avis différents sur les APE/ZLE et d'en évaluer la légitimité, y compris lorsque des groupes sont d'avis de rejeter les APE/ZLE. Nous déclarons être constamment disponibles, en tant qu'organisations de la société civile, pour soutenir de tels efforts et pour mobiliser nos mandants à participer à de telles discussions.

23. Nous rappelons que, aux termes de l'Accord de Cotonou, un pays ou une région qui ne souhaiterait pas ratifier un APE/ZLE ne devrait pas pour cela se retrouver ensuite dans une situation plus défavorable en termes d'accès au marché. Nous insistons pour que soit respectée la date de 2004 pour revoir les options ouvertes aux pays ne participant pas aux APE/ZLEs, ainsi que le prévoit l'Accord de Cotonou. Nous demandons également que la révision des négociations prévue en 2006 soit mentionnée dans toutes les "feuilles de routes" et tous les calendriers de négociations, et que cette révision soit correctement préparée et planifiée par les pays. Nous rejetons la version des faits selon laquelle nos Etats souverains seraient collectivement tenus en otage par l'idée que les négociations APE/ZLE constitueraient un train en marche que l'on ne saurait arrêter, tout en étant incapables de voir en quoi ces APE/ZLEs serviraient nos intérêts.

24. Il est hautement inquiétant que plusieurs pays entrent dans des négociations en pensant qu'elles portent sur l'aide au développement, plutôt que sur la libéralisation du commerce. Nous sommes alarmés par le nombre de fonctionnaires-clés des gouvernements qui, même à ce stade, ignorent complètement la portée des négociations. Nous nous inquiétons également de voir que ces négociations accordent plus de temps à des questions de procédure qu'à une discussion des questions de fond et des éventuelles alternatives. Nous pressons les Chefs d'Etat de charger les institutions régionales responsables de la coordination des négociations de fournir une information complète des tenants et aboutissants des APE/ZLE à tous les ministères de chaque pays relevant des blocs régionaux concernés.

25. Nous soutenons entièrement l'objectif affirmé des ACP selon lequel tout accord commercial doit: aboutir à une transformation structurelle des économies ACP; promouvoir la diversification et le renforcement de notre base de production économique; créer des emplois et des moyens de subsistance viables, et utiliser de façon durable nos ressources. Les zones de libre-échange ne produiront pas ces résultats, mais exacerberont les inégalités, affaibliront les Etats et profiteront aux élites locales et aux entreprises internationales. Nous pressons les Chefs d'Etat de faire pression sur l'UE et ses Etats membres afin que, premièrement, ils retirent leurs demandes tous azimuts pour des APE/ZLE et, deuxièmement, ils renvoient leur politique commerciale extérieure de façon à reconnaître et soutenir les besoins spécifiques des pays en développement.

26. Nous nous joignons à ceux qui, dans la société civile, en appellent à des accords commerciaux basés sur une approche qui :

- est fondée sur une non-réciprocité telle que prévue par le Système de préférences généralisées ou le Traitement spécial et différencié de l'OMC
- apporte une protection des marchés nationaux et régionaux des producteurs ACP
- renverse la pression en faveur de la libéralisation du commerce et des investissements
- offre l'espace et la marge de manœuvre politique nécessaire et soutient les pays ACP dans la recherche de leurs propres stratégies de développement.

## Conclusion

27. Nous considérons que le processus des négociations sur les APE/ZLE, de même que d'autres discussions dans le cadre de la révision à mi-parcours de Cotonou, montrent la nécessité d'une transformation complète des relations ACP-UE dont nous, dans les ACP, devons être les agents. Le déséquilibre dans le rapport de forces est à ce point disproportionné qu'il rend absurde l'idée même d'un partenariat ou d'un accord négocié. Nous sommes actuellement dans une position où nous sommes, en tant que nation, constamment sur la défensive ; l'Accord de Cotonou est devenu un outil de l'UE pour imposer de force ses propres visées plutôt qu'un forum de collaboration et de solidarité Nord-Sud. En ce sens, l'Accord de Cotonou est un nœud coulant passé autour de nos cous.

28. Nous rejetons l'idée que l'Afrique n'apporterait qu'une contribution marginale à l'économie mondiale et qu'elle ne serait que d'une faible importance pour l'UE, ainsi que l'affirment certains leaders européens. Nous restons le plus grand fournisseur de ressources naturelles indispensables pour le monde entier, ressources que le monde obtient à bas prix au détriment de notre propre bien-être et de nos vies. La contradiction criante et persistante entre notre rôle économique global, d'une part, et notre situation d'extrême pauvreté et de prétendue impuissance, d'autre part, est une chose au sujet de laquelle nos Chefs d'Etat n'ont pas réussi à rassembler la volonté politique collective nécessaire pour s'y attaquer.

29. Nous pensons que cette image fautive de l'Afrique est en partie nourrie par nos classes politiques, qui marginalisent et excluent les populations des processus de décision politique, y compris lorsqu'elles développent des initiatives comme le NEPAD. Le pouvoir de négociation des gouvernements africains en face de grandes puissances étrangères ne peut s'appuyer que sur des qualités de leadership exemplaires, sur une légitimité nationale et sur un soutien populaire acquis par voie démocratique.

30. Enfin, nous en appelons au bloc ACP afin qu'il examine les différentes voies ouvertes par le travail accompli autour de l'OMC et des assemblées des Nations Unies dans le but de former des alliances avec d'autres régions en développement, de manière à réintroduire les valeurs de solidarité, de coopération et d'équité à l'intérieur de l'ordre mondial global. Les Chefs d'Etat doivent avoir la détermination de mettre en place un processus de mobilisation de nos secteurs académiques, associatifs, entrepreneuriaux ainsi que d'autres communautés afin qu'ils engagent une vraie discussion de ces thèmes en vue d'y apporter des solutions durables.

Signé à Maputo, le 21 juin 2004

(Traduction: Gresea - Groupe de recherches pour une stratégie économique alternative)

[http://www.epawatch.net/documents/doc218\\_1.doc](http://www.epawatch.net/documents/doc218_1.doc)

*Quand nous aurons triomphé à l'échelle mondiale, nous ferons avec l'or des latrines publiques dans les rues de quelques-unes des plus grandes villes du monde. Ce serait l'emploi de l'or le plus "équitable", le plus nettement édifiant pour les générations qui n'auront pas oublié qu'à cause de l'or, on a massacré dix millions d'hommes et estropié trente millions dans la "grande" guerre "libératrice" de 1914-1918.*

V. I. Oulianov, 1921

## XVI - Quelques références ...

### En français

- 1) *L'Accord de Cotonou – les habits neufs de la servitude*, ouvrage collectif édité par le consortium "6 novembre" et le Gresea, éditions Colophon, Bruxelles, 2002, 127 pages.
- 2) *L'accord de Cotonou*, numéro thématique du Gresea Echos, n°35, juillet-août-septembre 2002, Bruxelles, 32 pages.  
En ligne: [<http://www.gresea.be>]
- 3) Samir Amin, *Le capitalisme sénile – Pour un XXIème siècle non américain*, Collection Actuel Marx Confrontation, PUF, Paris, 2002, 204 pages.
- 4) CERDI, *Etude de l'impact de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'UE et l'UEMOA*, 1998, 70 pages.  
En ligne. [[http://www.acp-eu-trade.org/documents/115\\_cerdi.pdf](http://www.acp-eu-trade.org/documents/115_cerdi.pdf)]
- 5) Les *Bulletins Cotonou* (14 numéros jusqu'ici) diffusés par le Groupe Cotonou Belgique.  
En ligne: [<http://www.gresea.be>]

### En anglais

- 6) The European Research Office & 11.11.11, *Awaiting the Grim Repa? A review of the outcome of the first phase of ACP-EU trade negotiations*, Bruxelles, déc. 2003, 62 pages.
- 7) Klaus Schilder, *Lessons learned ? The Impact of Trade Liberalisation Policies on Countries and Regions in the South – A Collection of Evidence*, Terre des Hommes & Weed, Allemagne, déc. 2002, 50 pages.  
En ligne. [<http://euglobalplayer.org/docs/trade-docs/Lesson-learned.pdf>]
- 8) N. Kachingwe (MWENGO), *Between a rock and a hard place – Africa faces no-win situation in trade deal with Europe*, Hararé, 26 avr 2003, 10 pages.  
En ligne. [[http://www.kubatana.net/docs/econ/epa\\_launch\\_030426.pdf](http://www.kubatana.net/docs/econ/epa_launch_030426.pdf)]
- 9) Traidcraft, *Economic Partnership Agreements : The EU's New Trade Battleground*, sept. 2003, 8 pages.  
En ligne. [[http://www.ongd.lu/IMG/pdf/epas\\_the\\_eus\\_new\\_trade\\_batt.pdf](http://www.ongd.lu/IMG/pdf/epas_the_eus_new_trade_batt.pdf)]
- 10) P. Goodison (European Research Office), *General introduction : issues faced under EPA negotiations*, 20 oct. 2003, 12 pages.  
En ligne. [[http://www.epawatch.net/documents/doc155\\_1.doc](http://www.epawatch.net/documents/doc155_1.doc)]

Et, parmi les sites "incontournables" (très largement en anglais...) :

[www.epawatch.net](http://www.epawatch.net)

[www.stopepa.org](http://www.stopepa.org)

[www.acpsec.org](http://www.acpsec.org)

<http://europa.eu.int/comm/trade/>

Les deux premiers donnent de bonnes indications sur le **mouvement d'opposition** aux EPA (adresses de contact incluses), mouvement auquel participe **le groupe Cotonou Belgique**, une plateforme réunissant quelques ONG belges (CNCD, SOS-Faim, Oxfam, Solidarité socialiste, Gresea, FERAD) et une quinzaine d'associations partenaires des pays ACP (cfr. réf. 5).